

Séance du Conseil municipal du 26 février 2015
Extrait du procès-verbal

...

3. Communications du Bureau

La présidente rappelle que la prochaine séance du Conseil municipal aura lieu un mercredi et non un jeudi pour permettre au vice-président, M. Rappaz, qui a l'honneur d'être député au Grand Conseil, d'y assister. À titre de précision, un report du 19 mars au 18 mars 2015 n'a pas été possible en raison du Mérite Chênois. La séance plénière du Conseil municipal aura donc lieu le 25 mars 2015 à 20 h 30.

Ensuite, la présidente communique la réception des courriers suivants :

- Une lettre de remerciement du Cœur des Grottes pour la soirée de Noël qui est offerte chaque année aux pensionnaires de cette institution.
- L'annonce de la course pédestre des conseillers municipaux à travers les coteaux de Bernex qui aura lieu le 25 avril 2015. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 17 avril. Mme Sobanek fait circuler l'invitation.

La présidente fait également part de nombreux appels téléphoniques qu'elle a reçus la semaine dernière :

- Certaines personnes se plaignent que le journal Le Chênois serait utilisé abusivement par les conseillers administratifs pour faire campagne en vue des prochaines élections. La présidente a répondu à ces préoccupations, non pas dès qualités, mais en tant que conseillère municipale qui a déjà vécu trois fois cette agitation préélectorale. Le Chênois est le journal officiel des Trois-Chêne, lequel réserve habituellement une large place aux conseillers administratifs. Il appartient peut-être au Conseil administratif de trouver un équilibre interne mais il incombe aussi, aux conseillers municipaux délégués au Chênois, de discuter de la ligne directrice du journal avec les rédacteurs.
- Sur un autre sujet, certains conseillers municipaux se sont plaints de ne pas avoir reçu d'invitation personnelle à la soirée d'information publique concernant le projet de rénovation du le village de Chêne-Bougeries. Leur plainte est transmise au conseiller administratif en charge du dossier.